



Baumettes 3 : des engagements annoncés, une vigilance indispensable

MARSEILLE LE 16 DECEMBRE 2025

Ce jour, à l'occasion de la visite du Président de la République, du Premier ministre et du Directeur de l'Administration pénitentiaire, l'État a procédé à la visite du nouvel établissement Baumettes 3, au centre pénitentiaire de Marseille. Ce déplacement officiel, fortement encadré par un protocole destiné à tenir les organisations syndicales à distance du pouvoir exécutif, a pourtant donné lieu à un fait notable. Contre toute attente, le Président de la République s'est avancé vers les organisations syndicales, dont la CGT Pénitentiaire, afin de les saluer et de recueillir leurs premières impressions sur cette ouverture.

La CGT Pénitentiaire PACA-Corse a alors exprimé sans détour la réalité du terrain. L'ouverture de Baumettes 3 intervient dans un contexte de manque criant de personnels, incompatible avec un fonctionnement normal, sécurisé et durable de l'établissement. Ouvrir une prison avec un déficit d'une centaine d'agents, n'est pas une difficulté passagère : c'est un risque structurel pour la sécurité des personnels, des personnes détenues et pour la stabilité même de l'institution. Une prison ne fonctionne pas avec des murs neufs, mais avec des femmes et des hommes en nombre suffisant, formés et reconnus.

Baumettes 3 n'ouvre d'ailleurs pas à pleine capacité. Faute d'effectifs suffisants, plusieurs bâtiments restent fermés lors de cette ouverture, notamment les deux quartiers dits de confiance. Cette situation illustre un problème national connu et documenté : l'administration pénitentiaire fait face à un déficit d'effectifs estimé à près de 10 % au niveau national, avec des tensions particulièrement fortes dans certaines régions, dont PACA-Corse. Inaugurer un établissement sans les moyens humains nécessaires revient à organiser dès le premier jour le sous-fonctionnement, la surcharge de travail et l'insécurité pour les agents.

Interpellé directement par le Président de la République sur la question de l'abondement en effectifs, le Directeur de l'Administration pénitentiaire a indiqué que 1 000 postes supplémentaires seraient attribués à l'administration pénitentiaire au niveau national, dont 80 postes dédiés au centre pénitentiaire de Marseille, afin de permettre l'ouverture des deux quartiers de confiance actuellement fermés. La CGT Pénitentiaire PACA-Corse prend acte de ces annonces. Elle veillera avec la plus grande vigilance à ce que ces engagements soient effectivement tenus. Les personnels ont trop souvent constaté l'écart entre les annonces et la réalité. Les paroles s'envolent, les écrits restent.

À quelques mètres seulement de cette visite officielle, la SAS de Marseille rappelle pourtant le décalage persistant entre la communication institutionnelle et la réalité vécue par les personnels. Cette structure essentielle est aujourd'hui vétuste, dégradée et dangereuse. La présence d'amiante y est avérée. Une déclaration de danger grave et imminent a été déposée. Le rapport 2023 de la sous-commission départementale de sécurité incendie dresse un constat accablant, pointant de nombreuses non-conformités et des risques sérieux pour la sécurité des agents. Tandis que l'État met en avant une vitrine pénitentiaire moderne, des personnels continuent de travailler dans des locaux qui mettent directement en péril leur santé. Cette situation est indigne d'un service public régalien et résulte de choix politiques assumés.

Cette réalité ne se limite pas à Marseille. À la maison d'arrêt de Draguignan, les équipes locales de sécurité pénitentiaire sont installées dans un garage sans fenêtres, à proximité de cuves de graisses, sans véritable base opérationnelle et sans sanitaires adaptés. Comment exiger rigueur, professionnalisme et engagement lorsque les conditions matérielles relèvent de l'indignité ? Comment parler de sécurité pénitentiaire renforcée quand ceux qui l'assurent sont eux-mêmes traités sans considération ?

La question des équipes de sécurité pénitentiaire ne peut plus être traitée à la marge. Aujourd'hui, la formation des ESP diffère d'une DISP à l'autre, sans cadre national harmonisé, sans égalité de niveau ni reconnaissance uniforme. Cette absence d'uniformisation fragilise les missions, met en danger les agents et nuit à la cohérence de la doctrine de sécurité pénitentiaire. La CGT Pénitentiaire PACA-Corse exige une formation nationale unique, complète et reconnue pour l'ensemble des ESP, à la hauteur des risques encourus et des responsabilités exercées.

La sécurité des personnels doit cesser d'être un slogan. Les agents intervenant dans les quartiers difficiles, lors d'extractions, de missions extérieures ou de poses de bracelets électroniques sont aujourd'hui exposés à des risques croissants, souvent sans effectifs suffisants, sans moyens adaptés et sans protection renforcée. Poser un bracelet électronique ou intervenir en milieu sensible n'est pas un acte administratif anodin : c'est une mission de sécurité engageant directement l'intégrité physique et la responsabilité des agents.

Cette dégradation des conditions de travail s'inscrit dans un contexte carcéral national alarmant. En 2025, plus de 85 000 personnes sont incarcérées pour environ 62 000 places opérationnelles, soit un taux d'occupation d'environ 136 %, avec des maisons d'arrêt dont la densité dépasse en moyenne 165 %, et certains établissements atteignant ou dépassant les 200 %. Cette surpopulation chronique alimente tensions, violences et agressions, dont les personnels pénitentiaires sont les premières victimes. Dans le même temps, les effectifs stagnent, les métiers évoluent sans reconnaissance statutaire suffisante et la protection des agents demeure insuffisante.

Les surveillants pénitentiaires exercent aujourd'hui dans un environnement profondément transformé par l'évolution de la criminalité, la radicalisation de certains profils et la multiplication des incidents graves. Pourtant, leur statut demeure figé. Officiellement, leurs missions restent la surveillance et la participation à la réinsertion. Dans la réalité, on exige toujours plus, sans revalorisation à la hauteur des contraintes et des risques encourus, ni garanties suffisantes en matière de sécurité, quels que soient le type et le niveau de l'établissement.

Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation subissent également un manque criant de reconnaissance. Avec des portefeuilles dépassant régulièrement 100 personnes suivies par agent, l'accompagnement individualisé devient illusoire. Les peines de substitution restent marginales dans le paysage pénal français. Les travaux d'intérêt général, dans la prévention de la récidive, demeurent insuffisants au regard des besoins. La réinsertion est affichée comme un objectif, mais privée des moyens humains et structurels nécessaires.

La CGT Pénitentiaire PACA-Corse assume pleinement de porter ce message depuis le terrain. Ce qui se joue dans notre région est le reflet d'un malaise national profond. Les personnels n'attendent plus des symboles ni des effets d'annonce. Ils exigent des effectifs suffisants, des conditions de travail dignes et sécurisées, une reconnaissance statutaire réelle et une politique pénitentiaire cohérente, humaine et responsable.

Sans agents, il n'y a pas de prison.

Sans respect, il n'y a pas de service public pénitentiaire.

« Les engagements pris doivent maintenant se traduire en actes, car la crédibilité de l'État se juge sur le terrain, pas dans les annonces. »

Le Bureau régional
CGT Pénitentiaire PACA-Corse